

Maîtrise d'ouvrage :
Rouen Normandie
Aménagement

Nature des travaux :
neuf

Date(s) de réalisation :
2017 – en cours

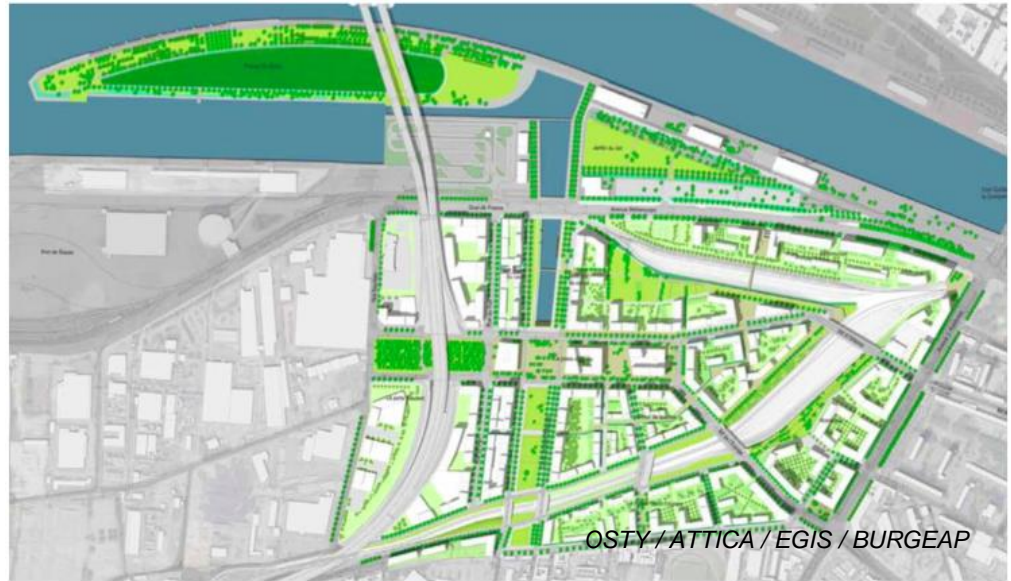
Équipe :
Mandataire : CAP TERRE
Cotraitant : BETOM
Ingénierie
Sous-traitant : BIOTOPE

Surface : 90 ha

Nos métiers :
Aménagement durable

Description missions :

- Diagnostic DD
- Analyse du projet urbain proposé
- Labellisation Ecoquartier
- Suivi de la performance de développement durable du quartier



Caractéristiques du projet

▪ Descriptif du projet :

Sur la rive gauche de la Seine, sur les communes de Petit Quevilly et Rouen, la Métropole Rouen Normandie représentée par Rouen Normandie Aménagement a entrepris d'aménager l'Écoquartier Flaubert sur un ensemble de terrains sous utilisés, bien qu'au fort potentiel urbain en cœur d'agglomération. Le site d'implantation est un espace de 90 ha à reconquérir, partagé entre le centre-ville, la Seine et le port. Sa transformation en un quartier urbain central s'appuie sur la réalisation des accès routiers définitifs au pont Flaubert, et poursuit les objectifs suivants :

- la reconstruction de la ville sur elle-même, ce qui impose la prise en considération des contraintes physiques et environnementales existantes,
- une position au sein de l'espace urbain central, en entrée de ville, qui oblige à concevoir la structuration au-delà de l'échelle du site et des quartiers de la rive Sud,
- une complexité d'usage à exprimer dans une programmation équilibrée de l'économie, de l'habitat, des équipements et des espaces publics.

▪ Descriptif technique :

Dans le but de respecter les grands enjeux du projet et de les intégrer dans une démarche développement durable, Cap Terre met au service du maître d'ouvrage son expertise d'AMO développement durable notamment pour la labellisation Ecoquartier et le suivi de la performance environnementale du projet.

▪ Aspects environnementaux :

Les principes environnementaux retenus pour cette opération sont :

- La gestion des matériaux (déblais/remblais et filière locale)
- La gestion des nuisances engendrées par des infrastructures de transport importantes
- Le développement d'offres alternatives à la voiture particulière